



Assemblée Générale 2024 - Procès-verbal

Date : Vendredi 1er mars 2024 dès 20h00
Lieu : Hôtel de Chailly – Chailly-sur-Montreux

Présents : (- 29 -)
Visio : (- - -)
Excusés : (- 19 -)

Ordre du jour

- 1) Lecture et approbation du procès-verbal
- 2) Rapports
 - a) du Président (administration générale)
 - b) du Caissier
 - c) de la Commission de vérification des comptes
 - d) des tirs sportifs et des tirs militaires
- 3) Approbation des rapports
- 4) Fixation de la cotisation pour 2025
- 5) Election du président et des membres du Comité
- 6) Nomination de la vérification de comptes
- 7) Nomination d'un membre-vétéran
- 8) Communication du comité
- 9) Distribution des Challenges
- 10) Divers et propositions individuelles

Bienvenue

Ouverture de la 102^{ème} Assemblée générale à 20h05.

- Le président prend la parole et souhaite la bienvenue aux membres de la société.
- Les membres d'Honneur et le président d'Honneur sont présents :
 - Michel TALON (président d'Honneur).
 - Jean FRANCEY.
 - Michel BLUM.
 - François CARDINAUX.
 - Michel LIAUDAT.
- Présence de 18 membres sur un effectif de 185 membres, 8 membres d'Honneur et 1 Président d'Honneur.



1. Lecture du procès-verbal

- Le procès-verbal de l'AG 2023 (101^{ème} AG) est lu par Jean FRANCEY qui en avait assuré la tenue pour la dernière fois avant qu'il quitte le comité lors de la dernière Assemblée générale.
- Le Président remercie encore une fois Jean FRANCEY pour tout le travail qu'il a accompli comme secrétaire durant toutes ces années. Cette lecture est suivie de chaleureux applaudissements.
- Jean FRANCEY remet le livre des PV qui commence en 1985 au Président.
- Les divers livres et documents vont être transmis durant l'année aux archives communales après contrôle par le comité.

Aucune question ou remarque n'étant posée, le PV de l'AG 2023 est accepté par les membres par applaudissement de l'Assemblée.

- Le secrétaire Alexandre VANZO indique aux membres que dès la présente assemblée, le PV sera tenu de manière électronique. Le lien permettant la consultation du PV de l'AG précédente sera communiqué au membre dans le cadre de la convocation à l'AG. Ce dernier ne sera donc plus lu intégralement en début d'Assemblée générale. Un exemplaire de PV imprimé sera également disponible sur place lors de l'AG suivante.

2. Rapports

a) Président

- Le bilan sportif vous sera communiqué ultérieurement par Laurent CROSET.
Participation en société au tir cantonal valaisan au stand des Evouettes/VS suivi le soir d'une grillade chez Charles-Henri que nous remercions pour l'accueil.
- Des petites délégations ont participé aux tirs cantonaux d'Obwald, d'Argovie ainsi qu'à divers tirs du groupe B dans le canton.
- Le président espère que chacun des participants y aura trouvé son compte et que les déceptions liées au manque de points pour réussir son tir se sont estompées et que c'est ainsi le souvenir d'un bon moment passé entre amis qui reste.
- Nous devons déplorer la faible participation au tir du 100+1. En effet, 72 tireuses et tireurs cela est peu (120 tireurs au tir du 100ème), mais comme toujours si l'on veut faire venir du monde il faut du monde de notre société qui participe à d'autres tirs du groupe B à l'extérieur.
- Le tir de clôture lui a vu à nouveau une participation moyenne (24 tireurs) et nous vous encourageons plus que jamais à y participer. Le cap des 30 tireurs est atteignable.
- Il y a également une certaine baisse de tireur au niveau des tirs de société au stand de Glion. Venez tirer, ne serait-ce qu'une fois.
- Le dimanche 25 février 2023 s'est déroulée l'assemblée des délégués de l'AVTS à Aubonne où 6 membres se sont déplacés pour représenter notre société.
- Les maîtrises en campagne suivantes ont été distribuées durant cette journée :
 - 1^{ère} maîtrise : Jean-Philippe BECK, Vincent ROSSIER.
 - 2^{ème} maîtrise : Jean-Philippe BECK, Claude VINCENT.
 - 4^{ème} maîtrise : Patrick DUBRIT.
 - 5^{ème} maîtrise : Laurent CROSET.

Les récipiendaires sont chaleureusement applaudis par l'Assemblée.



- Merci aux membres qui donnent régulièrement un coup de main afin de décharger le comité lors des différents tirs et un grand merci aux membres du comité pour leur engagement tout au long de l'année.
- Le président conclut son rapport et remercie les membres de leur attention. L'Assemblée applaudit ce dernier.

b) Caissier

- Le caissier Laurent CROSET prend la parole au sujet des chiffres principaux de l'exercice 2023.

Produits :

Cotisations :	CHF 5'890.00
Tirs de société :	CHF 1'466.00
Tirs du jeudi :	CHF 1'550.00
Tir 100+ et clôture :	CHF 1'100.00
Buvette :	CHF 1'729.00
Divers :	CHF 4'093.50

Charges :

Assurances :	CHF 893.55
Cotisations externes :	CHF 2'091.00
Facture de munition :	CHF 2'509.20
Loyer et divers :	CHF 2'150.00
Autres tirs :	CHF 3'793.00
Frais généraux :	CHF 3'793.00

Fortune 31.12.2023 : CHF 12'194.33

Fortune 31.12.2022 : CHF 13'594.10

- Le résultat d'exploitation est une perte de - CHF 1'399.77.
- Les divers points des comptes de charges/produits sont passés en revue par le caissier qui fait les remarques suivantes :
- On doit remercier les cotisants et les donateurs sans qui nous ne tournerions pas.
- Baisse de participation au tir 100+ peu de tireurs extérieurs.
- Un léger mieux au niveau des tireurs du tir de clôture est à relever.
- Les douilles ont été vendues en 2023 pour environ 3'000.00.
- Le parc informatique a nécessité des achats comme le bureau du stand.
- L'état de la fortune est également passé en revue sur chaque point par le caissier.
- Le stock de munitions a été augmenté en prévision de l'augmentation du prix de la munition GP11.
- Il a quelques arriérés de cotisation qui sont en cours de récupération.
- Les cotisations 2024 rentrent bien.
- La différence de capital entre 2022 et 2023 est égale à la perte d'exercice.
- Les comptes 2023 de la société figurent en annexe du PV.

Aucune question n'est posée au caissier par les membres présents.



c) Commission de vérification des comptes

- Composition de la commission AG 2024 :
 - Philippe HERZOG (rapporteur)
 - Bernard COCHARD (vérificateur) en remplacement de David ZELLER

Philippe HERZOG communique le rapport annuel de la commission de vérification 2024 à l'AG et recommande que les comptes soient acceptés. Il fait les remarques suivantes :

- Les comptes présentent un déficit.
- La recherche de partenaires comme pour le tir du 100^{ème} permettrait de trouver de nouvelles recettes.
- Les montants investis dans l'informatique et le matériel de bureau sont justifiés.

d) Tirs sportifs et tirs militaires / tir en campagne

Tirs sportifs

Laurent CROSET prend la parole.

Un exemplaire du classement de la Royauté 2024 figure en annexe du présent PV.

Les tirs suivants ont vu des participations de tireurs de Glion-Veytaux :

- 21 avril : Tir du Général GUIBAN à Vernand, participation 1 tireur.
- 6 mai : Championnat vaudois de groupe 10 tireurs, 2 groupes, cat. D 31^{ème}/47 avec 1289 pts et cat. E 47^{ème}/74 avec 1252 pts, non qualifiés pour la finale vaudoise.
- 9 mai : Tirs des Grassis à Moiry, participation de 2 tireurs.
- 10 juin : Tir cantonal valaisan aux Evouettes. Déplacement en section avec 24 tireurs.
 - Concours de Section 117^{ème} cat. 3 avec 24 tireurs et 8 résultats obligatoires, 87.77 pts de moyenne.
 - Concours de groupe : Groupe Echerègnes, 69^{ème} en cat. D 2053 pts.
 - Petites Maîtrises : Omar SOYDAN 520 pts, Vincent CORBAZ 511 pts, Jonathan LIAUDAT 511 pts, Alexandre VANZO 505 pts.
 - Grandes Maîtrises : Patrick BERDOZ 548 pts, Laurent CROSET 537 pts, Jean-Philippe BECK 537 pts, Olivier VANZO 533 pts.
 - Résultat individuel : David ZELLER, 2^{ème} place, passe militaire en cat. E avec 376 pts.
- Le 20 août : Tir de l'ancien comté de Gruyères à l'Hongrin avec 6 participants 18^{ème} s/33.
- Le 28 août : Tir des Effoliez à Echandens, 3 tireurs.
- Le 2 septembre : Tir d'Arvel à Villeneuve avec 11 tireurs, 2 groupes inscrits 2^{ème} et 4^{ème} en cat. D/E
- Le 23 septembre : Bursins, Petit tir de la Côte, avec 3 tireurs.
- Le 2 octobre : Tir de la Coline à Duilliez-Prangins avec 3 tireurs.
- Le 21 octobre : Tir du Fanion et fromage à St-Triphon, 8 tireurs, groupe classé 8^{ème} sur 20.
- Le 21 octobre : Tir à la saucisse, Les Evouettes, 9 tireurs en cat. D/E.
- Le 2 novembre : 1^{er} Tir à La Longeole, Genève, 4 tireurs, groupe classé 10^{ème} sur 30 en cat. D/E.
- Le 13 janvier : Tir de Nuit des Rois à Fétigny, 3 tireurs. Stéphanie HUCK, 19^{ème} rang avec 599 pts, Jérôme CORNAMUSAZ 456 pts et David ZELLER 426 pts classés respectivement 38 et 39^{ème}.
- 5 tirs de sociétés 2024 : participation de 28 tireurs.
- Tir du 100+ 2 : 73 tireurs, dont 34 de la société.



- Tir de Clôture : 25 tireurs.
- Encouragement à participer aux tirs du groupe B. La société propose une aide financière.
- L'avenir du Tir du 100 + en dépend.

Tirs militaires / tir en campagne

Alexandre VANZO prend la parole.

Un exemplaire du rapport figure en annexe du présent PV.

Les remarques et explications suivantes sont communiquées :

- 86 Tirs militaires (+2) avec 58 mentions.
- 72 Tirs en campagne (+6) avec 34 mentions.
- L'année 2023 reste dans de très bons chiffres depuis 2 ans, ce qui est réjouissant. Il faut maintenir l'effort.
- Le nombre de tireurs astreints qui permettent à la société de toucher une prise en charge de la confédération augmente ce qui est une bonne chose pour nos finances.
- Faites de la publicité au niveau des tireurs astreints que vous connaissez !

3. Approbation des rapports

- Le président demande s'il y a des remarques, des questions ou des précisions à apporter sur les rapports. Ces derniers sont soumis au vote de l'AG.
- Vu qu'aucune question n'est soulevée, il propose que les rapports soient approuvés en bloc par acclamation.
- L'Assemblée approuve les divers rapports par acclamation et donne ainsi décharge au comité pour l'exercice 2023.

4. Fixation de cotisation 2025

Le président et le caissier prennent la parole et précisent que :

- On reste à une cotisation annuelle de CHF 30.00.
- Les licenciés doivent couvrir les coûts réels. Le supplément licencié reste à CHF 50.00.
- Les membres vétérans licenciés ne payent que le supplément de licence.

5. Election du Président et des membres du comité

- Le vice-président Jonathan LIAUDAT prend la parole et précise que le Président Patrick BERDOZ se représente à son poste de président.

Ce dernier est élu par l'AG par une acclamation fournie. Patrick BERDOZ accepte avec plaisir cette élection.



- L'Assemblée est informée qu'Alexandre PARAT a pris la décision de quitter le comité en cours d'année, cela dans le cadre d'une discussion avec le président.
- Le président précise que les membres suivants se présentent à nouveau pour occuper une place au comité :

- Jonathan LIAUDAT	Vice-président, responsable « Events ».
- Alexandre VANZO	Secrétaire – Responsable Tirs militaires.
- Eric WICHOUD	Caissier.
- Laurent CROSET	Responsable Tirs société et sportifs.
- Olivier VANZO	Membre.
- Jean-Philippe BECK	Responsable cantine.

- Le Président demande à l'Assemblée de reconduire le mandat des membres du comité par acclamation. En plus du caissier, il y aura quelques autres changements de fonction au sein du comité qui seront formalisés lors de la prochaine assemblée de comité qui fixera les fonctions pour 2024.

L'Assemblée élit le comité par acclamation.

- Le président ajoute que deux membres ont décidé de rejoindre le comité formellement après un an où ils ont pu tester diverses fonctions pour être sûrs de leur choix :

- David ZELLER	Webmaster et bureau.
- Jérôme CORNAMUSAZ	Membre.

- Le président demande à l'Assemblée d'élire les deux nouveaux membres du comité par acclamation

L'Assemblée entérine les nouveaux membres du comité également par acclamation.

Le président leur souhaite la bienvenue au sein de l'équipe du comité et indique que des changements de fonction au sein du comité seront officialisés lors de la première assemblée de comité de l'année.

- Le président remercie les membres pour la confiance accordée au comité et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus. Il précise également que le comité va continuer de rechercher de nouveaux membres et que la porte leur est grande ouverte dès ce soir.

Conseil des tireurs

La composition actuelle du Conseil des tireurs est la suivante :

- Patrick BERDOZ.
- Jonathan LIAUDAT.
- Laurent CROSET.

La composition du Conseil des tireurs 2024 est susceptible d'évoluer cette année avec l'arrivée de nouveaux membres.

Le président remercie les membres pour la confiance apportée d'année en année au comité.



6. Nomination de la commission de vérification des comptes

- David ZELLER qui devait fonctionner comme membre de cette commission ne l'a pas fait cette année et ne pourra pas le faire ayant été élu nouvellement comme membre du comité. Il faudra donc cette année nommer deux nouveaux membres de la commission de vérification des comptes.
- Le président demande s'il y a des volontaires. 2 membres s'annoncent et l'Assemblée les désigne formellement.
- Composition de la commission AG 2025 :
 - Bernard COCHARD (rapporteur).
 - Nicolas RAHME (membre).
 - Georges WOLFRAM (remplaçant).

7. Nomination d'un membre-vétéran

- Le président prend la parole et précise que cette année la société de Tir Glion-Veytaux compte un nouveau membre-vétéran
 - Vincent CORBAZ.
- Vincent CORBAZ étant absent, le président indique être volontaire pour lui remettre son diplôme personnellement.

8. Communication du comité

Le président prend la parole et communique les informations suivantes :

- Les membres du comité se sont réunis selon leurs disponibilités tous les samedis au stand durant la pause hivernale afin de rajeunir la buvette avec un lifting complet de cette dernière que les membres pourront découvrir terminée pour le premier tir en date du samedi 6 avril 2023. Il s'agit d'un léger « lifting ».
- Sortie annuelle du samedi 22 juin 2024 au Tir cantonal du JU à Bure.
- Ouverture du stand : samedi 23 mars 2024, tous les membres peuvent aider le comité.
- Site « tir-glion-veytaux.ch » est fonctionnel.
- Une nouvelle page Facebook existe sous « Tir Glion-Veytaux » en raison d'un piratage de l'ancienne page « société de tir Glion-Veytaux ». Une demande de suppression de l'ancienne page est en cours.

9. Distribution de Challenges

- Laurent CROSET communique le classement annuel de la Royauté. Les 6 tireurs classés touchent une carte couronne.
- Il est également procédé à la distribution des Challenges et d'éventuelles cartes couronnes.
- Un classement de la Royauté ainsi qu'une liste des Challenges 2024 est annexée au PV.

10. Divers et propositions individuelles

- Michel TALON (président d'Honneur) prend la parole pour remercier le comité pour son engagement et félicite les 2 nouveaux membres et leur souhaite du plaisir dans leurs nouvelles fonctions.



- Jonathan LIAUDAT précise que le 1^{er} août officiel de la Commune de Montreux aura lieu cette année à Glion et que la société a d'ores et déjà décidé de participer au cortège.
- La Fête au Village de Veytaux sera organisée en 2026.
- François CARDINAUX apporte ses salutations des Echarpes blanches et remercie la société d'accueillir la noble Abbaye à Glion année après année.

Clôture

- Le président remercie les membres de leur attention et souhaite à tous une bonne saison de tir 2024 qui débutera le 6 avril prochain.
- Et que vive la Société de Tir Glion-Veytaux !
- Clôture de l'Assemblée générale à 21h20.

Le secrétaire :



Alexandre VANZO

Annexe(s)

- Résultats comptables 2023.
- Rapport des tirs sportifs et Challenges 2023.
- Rapport des tirs militaires/campagne 2023.



BILAN

EXERCICE 2023

Cpte	Libellé	Produits	Charges
100	Cotisations des membres, licences et dons	5 980.00	
110	Tirs de société	1 466.00	
120	Tirs du jeudi - Villeneuve	1 550.00	
130	Organisation tirs (100 plus et tir clôture)	1 372.81	
140	Buvette	1 729.75	
150	Divers recettes	4 093.60	
200	Assurances		893.55
210	Cotisations tiers		2 091.00
220	Confédération		2 509.20
230	Commune de Montreux, loyer et divers		2 150.00
250	Autres tirs		3 793.00
260	Frais généraux		5 602.18
280	Divers dépenses		553.00
	Totaux	16 192.16	17 591.93
	Résultat d'exploitation	-1 399.77	

Bilan fin d'exercice

	2022	2023
CCP Courant 18-2532-6	2 538.72	2 564.20
Caisse courant	4 567.08	3 337.63
Caisse entraînement et tirs du jeudi	300.00	0.00
Caisse cantine	500.00	604.20
Liquidité au 31.12.2023	7 905.80	6 506.03

Capital

Capital fin exercice 2022	13 594.10
Résultat d'exploitation 2023	-1399.77
Actif(s) transitoire(s) au 31.12.2023	0.00
Capital avant déduction des dettes	12 194.33

Dettes

Passifs transitoires au 31.12.2023	0.00
------------------------------------	------

Capital au 31.12.2023

12 194.33

Fortune

Liquidité au 31.12.2023	6 506.03
Cartes couronnes au 31.12.2023	560.00
Munition au 31.12.2023	2 006.90
Timbres au 31.12.2023	61.40
Divers et matériel au 31.12.2023	2 250.00
Débiteurs au 31.12.2023	810.00
Fortune nette au 31.12.2023	12 194.33
Fortune nette au 31.12.2022	13 594.10

Augmentation/Diminution de fortune pour l'exercice 2023

1 399.77

Exercice 2023 présenté et accepté par la commission de vérification en date du

Le rapporteur

Le membre



Royauté et attribution des challenges 2023

Tireurs	Militaire	Campagne	CIG 1er	TCSociété	TCMilitaire	TCGroupe	TSSection	TSInd	TSEntraîmt	Tir CT VS	Gr100+	Total	
1 Patrick Berdoz	79	62	132	44.1	33.8	52	95	137	274	79	66	1053.9	CC 20.-
2 Michel Talon	78	60	133	43.5	33.1	56	86	135	266	92	71	1053.6	CC 20.-
3 Michel Liaudat	77	57	132	43.9	33.2	57	88	133	265	84	69	1039.1	CC 20.-
4 Michel Blum	81	57	124	43.0	34.8	54	91	131	246	81	73	1015.8	CC 20.-
5 Jonathan Liaudat	81	49	125	42.1	31.9	51	84	133	260	78	65	1000	CC 20.-
6 Eric Wichoud	69	55	110	39.0	37.2	49	91	122	234	83	58	947.2	CC 20.-

Date assemblée 01.03.2024

Challenge "Commune de Vevaux"

Roi du Tir annuel

Patrick Berdoz **1053.9** Challenge

Challenge "Henri Desplands"

1er classé au tir militaire obligatoire

Michel Blum **81** CC 15.-

Challenge "Village de Glion"

1er classé à la cible société du tir de clôture

Omar Soydan **447** CC 15.-

Challenge "A I G"

1er classé au tir entraînement (société 3 cibles)

Nicolas Rahmé **509** CC 15.-

Challenge "Vanzo"

2ème classé à la royauté

Michel Talon **1053.6** Challenge

Challenge "Grandchamp"

1er classé cible chasseur (5 passes)

Patrick Berdoz **122** CC 15.-

Challenge "Liaudat"

3ème classé à la royauté

Michel Liaudat **1039.1** Challenge

Challenge "Martine"

1er classé au total TO + TC + Sect.TC VS23

Charles-Henri Pilet **230/79** Challenge

Challenge "Chevalley"

1er classé à la cible militaire du tir de clôture

Eric Wichoud **372** CC 15.-

Challenge "Casimir"

1er classé à la royauté du tir de clôture

Omar Soydan

848*Challenge***Challenge "Apéro"**

1er classé au total de 3 meilleures passes Apéro

Nicolas Rahmé

2695*2 bouteilles*



Petite Royauté 2023

Tireurs	Total	TCSociété	TCMilitaire	TCGroupe	TSSection	TSInd	SEntraînemer	Gr100+	
1 Nicolas Rahmé	718	43.4	33.6	57	95	138	276	75	CC 20.-
2 Patrick Berdoz	698.9	44.1	33.8	52	95	137	274	63	
3 Michel Talon	690.6	43.5	33.1	56	86	135	266	71	
4 Michel Liaudat	689.1	43.9	33.2	57	88	133	265	69	
5 Michel Blum	672.8	43.0	34.8	54	91	131	246	73	
6 Jonathan Liaudat	667	42.1	31.9	51	84	133	260	65	
7 Eric Wichoud	630.2	39.0	37.2	49	91	122	234	58	
8 Claude Vincent	586.5	28.4	25.1	47	77	117	226	66	

Challenge "Sonchaux"

1er classé à la petite Royauté

Nicolas Rahmé	718	<i>Challenge</i>
---------------	------------	------------------

